

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 19 mai 2022  
Convocation du : 13 mai 2022  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le dix neuf à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Catherine DE PARIS, Huguès QUESTE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Dominique BAILLEUL, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Philippe CATTOIRE, Pierre VANNESTE, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Thomas BLACTOT, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Caroline BAURANCE, Michel PLOUY, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Laurent DERONNE, Martine COBBAERT, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Philémon BRUNET, ont délégué respectivement pour les représenter Jean-Louis MERTEN, Jean-Michel MONPAYS, Catherine DE PARIS, Céline LEROUX, Huguès QUESTE, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETARE DE SEANCE** : Thomas BLACTOT

DE22.089

**PROMOTION SANTE HANDICAP  
CONVENTION PROJET VACCINATION**

*Autorisation - Approbation*

0380

Dans le cadre de sa politique volontariste en matière de santé et du projet pluriannuel de sensibilisation à la vaccination, la ville répond à l'appel à projet « Vaccination ».

L'objectif attendu est de sensibiliser les différents publics, autant les professionnels de santé que le grand public, sur l'importance de la vaccination et la réglementation de celle-ci. Pour cette quatrième année, le service Santé et Handicap mettra davantage l'accent sur les thématiques suivantes : la vaccination au papillomavirus, la COVID19 et la grippe.

De nombreuses actions vont être menées tant sur le volet éducatif, que sur l'éducation à la santé et la communication :

- Animer un débat dans le cadre d'un spectacle-débat
- Accompagner le service Promotion Santé et Handicap lors d'interventions ponctuelles sur la thématique de la vaccination.
- Promouvoir la communication autour de la vaccination grâce aux supports tels que le journal d'Armentières et la WEB TV.

Dans ce cadre, la Ville va s'associer à plusieurs prestataires et partenaires dans la mise en œuvre du programme d'actions qui est financé par l'Agence Régionale de Santé à hauteur de 11 500 €, inscrits au budget 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et l'ensemble des documents liés au projet vaccination.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,



**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille